

Maisons-Alfort, le 5 septembre 2014

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire
de l'alimentation, de l'environnement et du travail
relatif à la demande de modification à l'identique concernant un formulant
de la préparation phytopharmaceutique
MAGEOS MD et ses identiques CLAMEUR,
ASTOR MD, VORAX MD, MAGEOS JARDINS**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier, déposé par BASF AGRO SAS, relatif à une demande de modification concernant un co-formulant de la préparation MAGEOS MD et ses identiques CLAMEUR, ASTOR MD, VORAX MD, MAGEOS JARDINS.

L'autorisation de mise sur le marché, n° 9700278, du produit MAGEOS MD (produit de référence) détenue par BASF AGRO SAS est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2020.

Les autorisations de mise sur le marché, des produits de seconde gamme CLAMEUR (AMM n° 9700392), ASTOR MD (AMM n° 2000086), VORAX MD (AMM n°9700391), MAGEOS JARDINS (AMM n° 2010340) détenues par BASF AGRO SAS est en cours de validité jusqu'au 31 décembre 2020.

La modification demandée vise la mise à jour de la composition intégrale du produit en précisant la teneur exacte du co-formulant Sorbitol (agent mouillant).

Ce changement n'entraîne aucune modification des propriétés physico-chimiques, toxicologiques et écotoxicologiques de la formulation.

Les documents administratifs requis, ont été fournis et sont conformes.

L'Anses émet un avis favorable à la demande de modification concernant un co-formulant de la préparation MAGEOS MD et ses identiques CLAMEUR, ASTOR MD, VORAX MD, MAGEOS JARDINS, présentées par BASF AGRO SAS.

Marc MORTUREUX

Mots-clés : MAGEOS MD, CLAMEUR, ASTOR MD, VORAX MD, MAGEOS JARDINS, PMOI, PDPI